

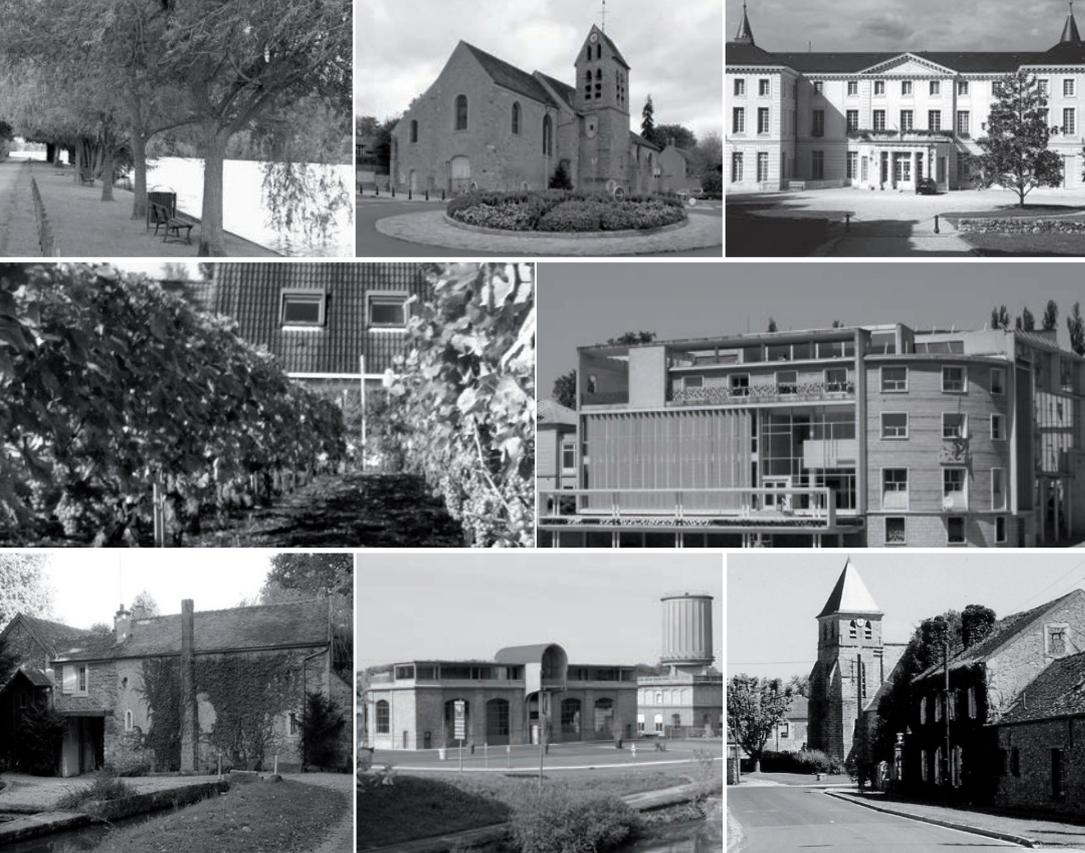
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016





SOMMAIRE

Éditorial	04
Développement économique	06
Aménagement et urbanisme	08
Habitat	09
Politique de la ville	11
Développement durable	14
Mobilité	17
Sécurité et prévention de la délinquance	19
Enseignement supérieur	20
Culture	21
Sport	22
Environnement	24
Aménagement numérique	25
Compte administratif	26
Les investissements	29



MELUN VAL DE SEINE EN CHIFFRES EN 2016

16 communes

125 000 habitants

1^{ère} Communauté d'Agglomération
de Seine-et-Marne

68 élus siégeant

au Conseil communautaire

46 km de berges de Seine

117.5 km²

(dont 1/3 espaces verts et boisés)

11 514 établissements

49 537 emplois

47 561 logements

Éditorial



Val de Seine.

Une nouvelle fois, l'année 2016 fut une année de changements pour la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

Deux nouvelles communes nous ont rejoint, Saint-Fargeau-Ponthierry et Pringy, et de nouvelles compétences, comme la politique de la ville, nous ont été transférées.

2016 fut également une année utile au service des grandes ambitions que j'ai proposées au début de mon mandat et qui structurent l'action de la Communauté Melun

Tout d'abord en matière d'ambition universitaire.

La Communauté travaille à accroître le nombre d'étudiants en droit avec Paris II, et, en collaboration avec le Département, s'efforce d'attirer de nouvelles universités, notamment de la filière santé, afin de développer l'offre pour l'ensemble du territoire.

Ensuite, en matière d'ambition économique et industrielle.

La Communauté a lancé la procédure de constitution de ZAC pour le Clos Saint Louis, à Dammarie-lès-Lys et le Quartier Centre Gare à Melun, première étape concrète de la réalisation de ces grands projets. Parallèlement, une convention a été signée avec le STIF afin de travailler dès maintenant à la réalisation du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de Melun et à son accessibilité. Les premières réunions techniques ont déjà eu lieu. De même, l'Hôtel des artisans, traduction tangible de la volonté forte de la Communauté de soutenir nos entreprises locales et de leur offrir un cadre propice à leur développement, a été inauguré en mai 2016.



Enfin, en matière d'ambition touristique, la Communauté a préparé le transfert de la compétence tourisme pour le 1^{er} janvier 2017 et la création de l'office de tourisme communautaire qui sera le fer de lance de cette politique ambitieuse.

Ces grandes ambitions s'inscrivent dans un objectif plus large : faire de Melun Val de Seine le pôle d'excellence de la qualité de vie dans le Sud Seine-et-Marne.

C'est pourquoi 2016 fut également l'année de l'installation officielle du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et de l'organisation des Groupements Techniques Opérationnels (GTO) qui en découlent. Ces GTO thématiques permettent à chaque partie prenante de se concerter afin d'améliorer significativement leurs actions au quotidien.

La Communauté a aussi travaillé à l'élaboration de son Contrat Local de Santé qui a pour objectif de mobiliser sur notre territoire l'ensemble des acteurs concernés pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Enfin, 2016 fut l'année de la préparation de l'intégration de 4 nouvelles communes au 1^{er} janvier 2017 : Limoges-Fourches, Lissy, Maincy et Villiers-en-Bière.

En 2016, Melun Val de Seine a donc intensifié ses actions au service des habitants et du territoire. Ce rapport d'activités en est la traduction.

Louis Vogel
Président de la Communauté d'Agglomération
Melun Val de Seine

MELUN VAL DE SEINE 16 COMMUNES EN 2016

Boissettes
Boissise-la-Bertrand
Boissise-le-Roi
Dammariè-lès-Lys
La Rochette
Le Mée-sur-Seine
Livry-sur-Seine
Melun
Montereau-sur-le-Jard
Pringy
Rubelles
Saint-Fargeau-Ponthierry
Saint-Germain-Laxis
Seine-Port
Vaux-le-Pénil
Voisenon

Développement économique

Melun Val de Seine au plus près des entreprises

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine accompagne les entreprises dans leur implantation sur son territoire, en particulier dans le cadre de leur recherche de locaux ou de terrains.

Son service Bourse des locaux qui réceptionne leurs demandes a ainsi concrétisé l'installation de plusieurs entreprises sur les parcs d'activités du territoire ou dans des hôtels d'entreprise.

Elle offre spécifiquement aux TPE/PME de l'artisanat des locaux à la location, adaptés à leur activité, au sein de l'hôtel des artisans qui a été inauguré, en mai 2016, dans le quartier de la Croix Besnard, sur le parc d'activités Vaux-le-Pénil/Melun Val de Seine.



La Communauté a également achevé, en 2016, la commercialisation du parc d'activités de la Croix Besnard, grâce à la signature de la promesse de vente du dernier terrain de 4 500 m² disponible.

La commercialisation en cours du parc d'activités Les Prés d'Andy à Saint-Germain-Laxis s'est poursuivie avec la signature d'une promesse de vente d'un terrain de 1 400 m² avec une entreprise de transport spécialisée dans l'import/export. Trois prospects ont aussi manifesté leur intérêt pour l'acquisition de trois terrains de 2 500 m², 1 900 m² et 1 000 m².

Au-delà de l'implantation, Melun Val de Seine accompagne les entreprises du territoire dans leur développement, dans le cadre de rendez-vous individuels, d'ateliers ou de petits déjeuners thématiques (présentation des projets fonciers et immobiliers, accompagnement PM'up aux entreprises, présentation de filières), de diffusion d'informations (informations fiscales et sociales, levée de fonds, concours et prix aux entreprises) ... Elle suit également les plans de revitalisation (4 en 2016).

La filière innovation alimentaire tisse sa toile

La Communauté a fait le choix de développer sur son territoire une filière innovation alimentaire. En lien avec le pôle de compétitivité Vitagora, spécialisé sur les thématiques du goût, de la nutrition et de la santé, elle met en place les moyens pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises du secteur, et plus particulièrement des TPE/PME françaises et internationales, stimuler la création d'activités économiques, favoriser la professionnalisation de la filière...

Des actions spécifiques ont été mises en place pour améliorer l'offre immobilière et favoriser l'implantation d'entreprises agroalimentaires (AA) innovantes sur son territoire. Deux projets en témoignent en 2016.

Le premier concernait la mise aux normes AA de 500 m² de bureaux inoccupés, prise en charge par le propriétaire privé, sur le parc d'activités Vaux le Pénil/Melun Val de Seine. Deux entreprises s'y sont installées, courant 2016, occupant 70 % de la surface.

Le second projet portait sur l'acquisition par un investisseur privé d'un terrain sur le parc d'activités Vaux-le-Pénil/Melun Val de Seine pour y construire un bâtiment de 2 000 m² aux normes AA. L'investisseur prend en charge la construction du bâtiment (lancée en mars 2017) et la location des locaux.

L'année 2016 a également été marquée par l'implantation, dans l'hôtel d'entreprises Saint Just, de la société Wise Pack, dont les deux créateurs, ingénieurs issus des Arts et Métiers, sont à l'origine de la création d'une dose hydratante comestible. Se présentant sous la forme d'une bille qui encapsule le liquide, cette dose est destinée aux sportifs qui peuvent s'hydrater sans produire de déchet.

Le développement de la filière innovation alimentaire passe aussi par son animation, dans le cadre du partenariat qui lie Melun Val de Seine au pôle de compétitivité Vitagora.

Différents événements BtoB ont rythmé l'année ; ainsi, les Vitagora Melun Val de Seine Cafés sont des matinales d'information sur un thème spécifique en lien avec l'innovation en agroalimentaire qui se déroulent autour d'un petit-déjeuner et font intervenir des adhérents du pôle Vitagora et/ou des prestataires.

Réunissant entre 10 et 20 participants, ces matinales permettent au réseau de s'informer, de se rencontrer et peuvent aboutir à des rendez-vous ultérieurs et ouvrir la voie à des projets de R&D collaboratifs. Les Vitagora Melun Val de Seine Cafés 2016 ont abordé les thématiques suivantes : la PetFood, les protéines végétales, la Novel Food, l'utilisation des gaz et les opportunités du marché brésilien.

En utilisant son réseau international, Vitagora a également organisé, à Melun, les 9 et 10 juin, sa 4^{ème} édition de l'évènement « Appetite for Innovation », avec la Communauté, ses partenaires des régions Île-de-France et Bourgogne-Franche-Comté.



Objectif de cette manifestation pour Vitagora : accroître le développement de son écosystème par une action de promotion des forces industrielles et scientifiques présentes sur son territoire sur la thématique de l'innovation disruptive.

Cette action contribue ainsi à renforcer la compétitivité et l'internationalisation des PME et ETI du réseau de Vitagora et à développer la visibilité du territoire de Melun Val de Seine, en termes de dynamisme et de compétitivité.

Cet événement a réuni 9 entreprises étrangères, 3 grands groupes internationaux, 17 entreprises ou structures du pôle qui ont valorisé leurs compétences, leurs produits ou leurs services, 2 équipes de recherche et 15 PME. Elle a généré 62 rendez-vous d'affaires sur les deux jours.

Parc d'activités du Tertre de Montereau : une nouvelle offre foncière à venir sur Villaroche

Pour l'Agglomération, l'enjeu de réalisation de la zone d'activité économique du Tertre de Montereau (sur 44 ha) est double ; elle doit apporter des réponses concrètes à la problématique de déficit d'emploi sur le territoire en confortant le tissu des entreprises présentes sur place (notamment le groupe SAFRAN), et, dans le même temps, répondre à l'insuffisance actuelle de l'offre immobilière et du foncier viabilisé.

L'année 2016 a été consacrée à finaliser les études pré-opérationnelles de la future ZAC, à produire le dossier de création de la ZAC (approuvé par le conseil communautaire en septembre 2016), rédiger un projet de concession et définir le cahier des charges de la future maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la zone.

Le dossier de projet de déclaration d'utilité publique (DUP) a été déposé fin décembre au service de l'État pour une pré-instruction suivant leur demande. Une expertise foncière a été confiée par la SPL Melun Val de Seine pour disposer de la meilleure visibilité sur les prix du foncier dans le cadre des futures négociations commerciales.

Aménagement et urbanisme

Quartier Saint Louis - Quartier Centre Gare : deux projets majeurs

En mai 2016, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a confié à la SPL Melun Val de Seine une convention de mandat, sur une durée de 18 mois, pour conduire une procédure de Zone d'Aménagement Concerté sur le Quartier Centre gare, à Melun et le Quartier Saint Louis, à Dammarie-lès-Lys. L'échelle de réflexion porte ainsi sur deux emprises stratégiques au cœur de l'agglomération et, de manière complémentaire, sur le tissu urbain qui les relie.

Dans ce cadre, trois démarches parallèles ont été menées, durant le deuxième semestre 2016. Une analyse spécifique a porté sur les liens urbains et fonctionnels qui peuvent être développés entre les deux secteurs d'opérations d'aménagement, en proposant des outils réglementaires et opérationnels pour encadrer la mutation du tissu urbain de jonction.

- Une réflexion a également été menée pour développer une plus grande mixité fonctionnelle et de typologie d'habitat sur le Quartier Saint Louis, tout en affinant le périmètre opérationnel à 35 hectares. C'est dans ce cadre qu'une nouvelle convention d'intervention foncière a été signée, en décembre 2016, entre l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la commune de Dammarie-lès-Lys, pour une durée de 8 ans, avec un engagement financier renouvelé de l'EPFIF de 19 millions d'euros.
- Une actualisation du schéma d'aménagement du Quartier Centre Gare de 2013 a enfin été réalisée pour garantir une véritable intermodalité des déplacements et développer une façade urbaine qualitative



à vocation tertiaire en arrivée de gare. Ce schéma d'aménagement qui a été validé en septembre 2016 constitue le socle commun des études techniques du pôle d'échanges multimodal et du projet d'aménagement urbain.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur les rails

L'année 2016 a été marquée par la reprise de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale désormais portée directement par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. En perspective d'un nouvel élargissement à quatre nouvelles communes au 1^{er} janvier 2017, la Communauté a repris le diagnostic sur ce nouveau périmètre, actualisé les données et pris en compte les dernières évolutions législatives.

Outre son impact en termes d'élargissement territorial, l'intégration des communes de Lissy, Limoges-Fourches, Maincy et Villiers-en-Bière au périmètre du SCoT a donné une nouvelle ampleur à certaines thématiques - le commerce, l'agriculture, le tourisme et les loisirs - qui ont nécessité un traitement plus approfondi. Le diagnostic devait s'achever au printemps 2017 avec la perspective d'un débat sur le PADD, à l'automne 2017.

En toutes lettres

Le schéma de cohérence territoriale, communément appelé SCoT, est un document de planification. Il fixe les grandes lignes de l'aménagement d'un territoire, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes.

Il constitue un cadre de référence en matière d'habitat, de développement économique, touristique, commercial, de déplacements, de préservation de l'agriculture, des espaces naturels et des paysages. Il garantit également la cohérence des politiques territoriales mises en œuvre par les plans locaux d'urbanisme ou les cartes communales.

Habitat

La convention de délégation des aides à la pierre renouvelée

La convention de délégation des aides à la pierre signée entre l'État et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a été renouvelée pour la troisième fois, pour la période 2016-2021.

Ainsi, la Communauté est chargée d'attribuer, en lieu et place de l'État, des agréments et des aides publiques en faveur de la construction, l'acquisition, la réhabilitation et la démolition de logements locatifs sociaux et de logements-foyers, la rénovation de l'habitat privé, la location accession et la création de places d'hébergement d'urgence.



Ces fonds délégués s'accompagnent de fonds propres de la Communauté, preuves de la mobilisation du territoire pour développer et améliorer son parc de logements. La délégation des aides à la pierre est un outil mobilisateur pour mettre en œuvre la politique habitat de la Communauté et renforcer les échanges avec les acteurs locaux de l'habitat. Elle permet notamment un accompagnement sur mesure des communes et contribue à stimuler la production de logements. Sur les six ans de la convention, la Communauté aura pour objectifs principaux de conventionner 900 logements sociaux et de financer la réhabilitation de 680 logements du parc privé (logements individuels ou en copropriété).

Des logements abordables pour répondre aux besoins des habitants

La Communauté accompagne la production de logements abordables sur son territoire, soit en apportant des financements (pour le logement locatif social), soit en délivrant des agréments (pour l'accession sociale à la propriété ou le logement locatif social).

La construction de logements abordables apporte en effet une réponse à un marché du logement très tendu.

En 2016, la Communauté, en tant que délégataire, a ainsi délivré des agréments pour 39 logements « Prêt Social Location Accession », à Melun. Ce dispositif permet à des ménages, sous conditions de ressources et ne disposant pas d'apport personnel, de devenir propriétaires du logement qu'ils occupent, après une phase locative, tout en sécurisant l'opération d'accession.

La Communauté a par ailleurs délivré 98 agréments de logements locatifs intermédiaires, sur deux opérations à Melun.

Dans les communes du centre de l'agglomération qui concentrent une forte proportion de logements sociaux, des opérations de cette nature permettent de diversifier l'offre de logement et favorisent les parcours résidentiels des ménages sur le territoire de l'agglomération.

L'Opération de restauration immobilière du centre-ville de Melun se concrétise

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a poursuivi, avec la Ville de Melun et la SPL Melun Val de Seine Aménagement, l'Opération de Restauration Immobilière du centre-ville de Melun.



Objectif : traiter dans un horizon de 8 ans un ensemble de 29 immeubles représentant plus de 200 logements dégradés.

Une Déclaration d'utilité publique a été arrêtée par le Préfet de Seine-et-Marne, le 15 juin 2016, sur un périmètre de 12 immeubles, représentant 49 logements. Les diagnostics techniques et sociaux ont été menés sur 46 logements.

En bref

Poursuite de l'accompagnement social des gens du voyage : le travail entrepris avec l'association Le Rocheton sur les aires d'accueil des gens du voyage s'est poursuivi en 2016 et a été étendu à l'aire d'accueil de Saint-Fargeau-Ponthierry : actions d'éco-citoyenneté (mise en place d'outils de tri sélectif et installation de poubelles de tri, animations organisées par l'association et des partenaires extérieurs, visite du centre de tri du SMITOM, à Vaux-le-pénil) et actions de lutte contre l'illettrisme et d'accompagnement à la scolarisation, avec notamment des ateliers d'accès à la lecture, l'accompagnement des collégiens dans un CIO...



Réflexion sur la création d'une aire de grands passages : Dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2013-2019, la Communauté a décidé, fin 2016, de lancer une réflexion sur la création d'une aire de grands passages, sur son territoire. Réalisée sur un terrain stabilisé (de 1 à 4 ha), doté de voies de circulation et de points d'eau courante et d'accès à l'électricité, une aire accueille les caravanes, en période de grands passages, d'avril à octobre.

En toutes lettres

Un logement abordable est un logement destiné aux classes moyennes ou modestes, en accession ou en location, dont la situation, la taille et le prix sont compatibles avec leurs capacités financières et leurs besoins.

C'est le cas du logement locatif social, du logement en accession sociale à la propriété et du logement intermédiaire qui correspondent, chacun, à des critères de revenus des foyers, de loyer... (+ d'infos sur www.melunvaldeseine.fr/logementabordable).

En chiffres

179 logements locatifs sociaux ont été conventionnés et financés par la Communauté, en 2016, ce qui représente **119 %** des objectifs fixés dans la convention de délégation des aides à la pierre. Ils ont représenté un montant de subventions de **1 011 237 euros** sur fonds délégués de l'État et **507 500 euros** sur fonds propres de la Communauté.

97 % des logements ont été programmés sur des communes déficitaires, répondant à un des objectifs premiers du Programme Local de l'Habitat (PLH) : le rééquilibrage territorial de la production de logements sociaux entre les trois communes du centre urbain et les 13 autres communes, en particulier celles qui présentent un caractère péri-urbain.

171 enfants ont été suivis dans le cadre de l'accompagnement à la scolarisation des gens du voyage, sur les trois aires d'accueil de la Communauté.

Politique de la ville

Un 1^{er} forum santé concluant

Dans le cadre du volet santé de sa compétence politique de la ville, la Communauté a organisé le premier forum santé à l'échelle intercommunale, le 18 mai, au MAS, au Mée-sur-Seine. Objectif : sensibiliser les publics aux comportements favorables à la santé et, plus précisément, prévenir les conduites à risques, informer le public sur les droits et les offres de prévention, lui permettre d'identifier les lieux ressources en matière de prévention santé sur le territoire.



Au programme : des ateliers ludiques et interactifs, des jeux et des démonstrations pour aborder des sujets comme l'alimentation, l'activité physique, le sommeil, les conduites à risques...

Plus de 450 élèves, de 9 à 12 ans, ont été accueillis durant la matinée réservée aux scolaires. En petits groupes, ils ont pu visiter les différents ateliers qui proposaient jeux, quizz, expérimentations sur l'alimentation équilibrée, l'audition, l'hygiène bucco-dentaire, le tabac, la sécurité routière, les accidents domestiques...

Une approche ludique et pédagogique qui a séduit les enfants comme les encadrants, enseignants et parents.

L'après-midi tout public, une trentaine d'ateliers étaient proposés aux visiteurs sur des thèmes aussi variés que l'accès aux droits de santé et les offres de prévention gratuites, le dépistage des cancers, le diabète, les addictions... avec des démonstrations de remise en forme et d'aérokick, une marche nordique...

Cette initiative a également été plébiscitée par les visiteurs qui ont jugé ce forum « très instructif et éducatif ».

Pour organiser cet événement, l'Agglo s'est appuyée sur les services des communes en Contrat de Ville et travaillé en partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire concernés par le champ de la promotion et de l'éducation à la santé.

Une dictée qui conjugue le sport et la langue française

L'Euro de football 2016 a été l'occasion d'une grande fête populaire. En Île-de-France, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) a proposé l'organisation, avec l'association Force des Mixités de l'Eurodictée 2016, un championnat d'orthographe qui avait l'ambition de lier le sport et l'amour de la langue française. Dans le cadre de son contrat de ville, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a accueilli une des douze dictées géantes de sélection, mercredi 25 mai, à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche, à Melun.

L'Euro dictée - le 25 mai, à l'Escale, à Melun © CAMVS

Cette animation ludique, conviviale et fédératrice autour de la lecture et de l'écriture invitait les habitants de tous âges et quel que soit leur niveau en orthographe à se dépasser pour rendre la meilleure copie. 250 personnes ont participé à cette dictée géante, à partir d'un extrait de *Germinal* d'Émile Zola, dans cinq catégories différentes : primaires (pour les CM1 et CM2), collégiens, lycéens (ou âgés de 16 à 18 ans), adultes (18 ans et plus) et découverte (personnes non francophones, personnes qui suivent un enseignement français langue étrangère, personnes en situation de handicap...). Le temps de la correction des copies, des animations étaient proposées aux participants autour de la lecture, de l'écriture et de l'Europe, avec en prime une collation.



Dès la dictée de sélection, les participants ont gagné de nombreux lots dont des places pour l'Euro 2016, des places de spectacles, de cinéma, de piscine, des livres...

Non notées mais classées par nombre de fautes, les 20 meilleures copies ont permis à leurs auteurs d'accéder à la grande finale qui s'est déroulée le vendredi 10 juin 2016, à Saint-Denis, jour de coup d'envoi de l'Euro 2016. 13 d'entre eux se sont distingués en tant que finalistes.

L'Agglo, support des associations qui agissent pour l'emploi et l'insertion professionnelle

Forum de l'emploi - le 23 et 24 mai au Mas au Mée-sur-Seine © CAMVS



La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est fortement engagée en matière d'emploi et d'insertion professionnelle, aux côtés du service public de l'emploi local et de la Région, pour répondre aux besoins du territoire et aux objectifs suivants : lever les freins à l'emploi des publics, développer une offre de formation adaptée aux besoins du territoire, favoriser le maillage des actions et la coordination des acteurs, favoriser l'insertion professionnelle. À ce titre, la Communauté soutient plusieurs associations.

C'est le cas en particulier de l'association Mission Emploi Insertion - Melun Val de Seine qui porte la Mission Locale, la Maison de l'Emploi et le dispositif PLIE, et l'opérateur principal en matière d'emploi et d'insertion de la Communauté.

En 2016, le soutien financier à MEI-MVS s'est élevé à 458 669 euros, outre la mise à disposition des locaux situés à La Rochette.

Cet opérateur de l'emploi et de l'insertion professionnelle touche tous les publics au travers de ses différents champs d'activité : jeunes de 16 à 25 ans, demandeurs d'emploi très éloignés et bénéficiaires des minima sociaux, salariés en reconversion professionnelle.

En 2016, la Communauté a fait le choix de pérenniser le dispositif « École de la Deuxième Chance », en lui allouant une subvention de 20 000 euros, pour répondre à un besoin croissant du public des 18-25 ans sorti du système scolaire, depuis plus d'un an, sans solution.

La Communauté a également développé, suite à la sollicitation des communes du Mée-sur-Seine et de Vaux-le-Pénil, le dispositif « Un métier près de chez moi », en partenariat avec la Place des Métiers CCI 77. Cet outil permet de géolocaliser les entreprises, les commerçants, artisans, professions libérales du territoire de la Communauté qui acceptent de faire découvrir leur activité et leurs métiers, qui proposent des stages ou accueillent les jeunes en apprentissage.

En toutes lettres

Les clauses d'insertion dans les marchés publics permettent de réserver une partie des heures de main d'œuvre des travaux à des publics en difficulté. Elles s'imposent aux entreprises qui obtiennent les marchés publics.

Elles font partie des moyens juridiques offerts par le code des marchés publics pour promouvoir dans l'emploi les personnes qui en sont éloignées.

En bref

En forme dans nos quartiers - Manger mieux, bouger plus : Les 5 centres sociaux des Villes du Mée-sur-Seine et de Melun ont intégré l'approche santé bien être dans leur projet social et développent des actions de sensibilisation autour de la thématique alimentation santé (manger malin, petit déjeuner équilibré, un fruit pour le goûter), de la pratique d'une activité physique (marche active, piscine, sophrologie) et de séances santé thématiques (Octobre rose, hygiène bucco-dentaire, sommeil...). Plus de 450 personnes ont participé à l'une ou l'autre de ces actions.

Prévenir les conduites à risque chez les jeunes : des actions spécifiques ont également été menées auprès des 11-25 ans, dans les établissements scolaires ou les espaces jeunesse, en lien avec le réseau partenarial et en concertation avec l'Agglo qui coordonne les initiatives santé à l'échelle du territoire : mois sans tabac, conduite saine conduite sereine, zappe la violence...

Un diagnostic pour le futur Contrat Local de Santé : le diagnostic santé lancé en mars 2016 a permis de dresser un état des lieux des besoins du territoire, de définir des préconisations et un plan d'actions, tout en contribuant à la dynamique entre les acteurs. Quatre objectifs ont été définis pour le futur contrat local de santé : renforcer et structurer l'offre de 1^{er} recours (médecine libérale), promouvoir l'interconnaissance et la mise en relation des acteurs, mettre en place de solutions ciblées pour répondre aux besoins identifiés comme prioritaires pour la population (prévention des maladies, santé et environnement) et intégrer les enjeux de santé au sein des contrats de ville.

Les Conseils citoyens en actions : cinq Conseils citoyens ont été créés sur la Communauté, dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014, pour permettre aux habitants des quartiers prioritaires de proposer et de développer des projets qui contribuent à la vie de leur quartier.

L'année 2016 a été marquée par la mise en place des premières actions : des marches exploratoires au Mée-sur-Seine et la création d'un réseau de bénévoles pour les nouvelles activités périscolaires, des actions d'information, à Dammarie-lès-Lys, un diagnostic en marchant dans le parc de Spelthorne, à Melun.

Par ailleurs, le Fonds de Participation des Habitants (FPH) a contribué à l'organisation d'un goûter littéraire à Dammarie-lès-Lys, d'une fête de quartier sur le plateau de Corbeil, à Melun, et à la réalisation de fresques sur des immeubles, dans le quartier des Mézereaux, à Melun.



Conseil citoyen © CAMVS

En chiffres

La Communauté a attribué près de **955 000 euros de subventions** aux associations qui interviennent dans le champ de la politique de la ville.

146 personnes habitant sur le territoire de la Communauté ont été salariées d'un chantier d'insertion, dont près de **45 %** résident dans un quartier prioritaire. **79 bénéficiaires** sont sortis du dispositif dont **38 %** en CDI, CDD de plus de 6 mois, contrat aidé ou formation.

210 personnes ont bénéficié de la clause d'insertion dans les marchés publics dont **80** sont issues des quartiers en politique de la ville.

Environ **1 500 jeunes**, de 11 à 25 ans, ont été touchés par les actions menées dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le Sida – VIH Hépatites – IST.

Développement durable

Le bilan des actions de l'Agglomération en matière de développement durable se structure selon les cinq finalités poursuivies : la lutte contre le changement climatique, La préservation de la bio diversité, des milieux et des ressources, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, l'épanouissement de tous les êtres humains et une dynamique de développement responsable.

La Lutte contre le changement climatique

Le 29 mars 2016, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a approuvé son **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**, un document de planification stratégique qui a vocation à diminuer à l'échelle locale les émissions de gaz à effet de serre et permettre l'adaptation du territoire aux impacts des changements climatiques.

À travers le PCAET, la Communauté s'est fixée 10 objectifs : promouvoir et développer un patrimoine sobre et efficace, mieux consommer et limiter la production de déchets, améliorer la mobilité des agents, aménager durablement le territoire, inciter à la rénovation et la construction d'un habitat durable, promouvoir une mobilité durable, améliorer le mix énergétique, prolonger l'action de l'Agglomération via ses délégataires, accompagner les acteurs du territoire et enfin amplifier, animer et procéder à l'évaluation du PCAET.



Ces 10 objectifs seront déclinés en 35 actions concrètes qui seront mises en œuvre avec les communes et d'autres partenaires. La restructuration du **pôle d'échange multimodal de**

Melun (PEM) autour de la gare de Melun vise à améliorer l'accès au transport ferroviaire, urbain, et interurbain des usagers, en prenant en compte l'ensemble des modes de déplacements.

Le 27 juin 2016, le Conseil communautaire a approuvé le projet de convention ainsi que le plan de financement des études préalables à la création de ce pôle. Dans le cadre de ses compétences en matière de création

d'infrastructures et d'équipements, la Communauté s'est dotée d'un Schéma Directeur des Liaisons Douces afin de développer l'usage du vélo pour les déplacements « utilitaires » et « loisirs ».

Elle entend ainsi contribuer à la préservation de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants de l'agglomération. En 2016, 3,7 km de **nouveaux itinéraires cyclables** ont été aménagés, avec pour objectif d'améliorer l'accès au centre-ville et à la gare de Melun (lire plus en détail page 17).

En 2016, le réseau Melibus a accueilli ses **3 premiers véhicules articulés et hybrides** qui desservent deux lignes parmi les plus fréquentées du réseau, la E et la D/L. La Communauté a également poursuivi son programme de mise en accessibilité des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite (à lire également page 18). La Communauté s'est également mobilisée sur **l'Opération de Restauration Immobilière (ORI)** du centre-ville de Melun qui est destinée à assurer la rénovation de plus de 200 logements très dégradés du parc ancien (lire plus en détail page 9).

L'Agglomération a enfin orienté ses pratiques internes dans le but de réduire ses émissions de gaz à effet de serre ; le siège de la Communauté a bénéficié de travaux de rénovation de la climatisation et du chauffage et des travaux d'étanchéité du bâtiment ont été réalisés, permettant d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

Le bâtiment universitaire La Courtille, propriété de l'Agglomération, a également fait l'objet de **travaux de rénovation** afin de réduire sa consommation énergétique.

La préservation de la bio diversité, des milieux et des ressources

En juin 2016, la Communauté a inauguré, coup sur coup, deux stations d'épuration, à Seine-Port et à Montereau-sur-le-Jard.

La station d'épuration de Seine-Port, de 2 500 équivalent-habitant, fonctionne avec des boues activées en faible charge, une solution qui

permet d'éviter la consommation de réactifs, rend inexistantes les nuisances olfactives et engendre une consommation d'électricité en faible quantité.

D'une capacité de 800 équivalent habitant, **la station d'épuration de Montereau-sur-le-Jard** est dotée du procédé de traitement Organica™, une technologie qui combine l'ingénierie écologique aux techniques traditionnelles d'épuration des eaux (plus de détail page 24).

Le dispositif **Allô Encombrants**, est un service gratuit de collecte des encombrants en porte-à-porte. Il a été expérimenté sur 3 secteurs d'habitat différent de la Communauté : Le Mée-sur-Seine secteurs gare et Le Mée Village, Melun centre-ville sud. Outre l'assainissement de la voirie publique, ce système éviterait aux communes le ramassage des refus de la collecte des encombrants.

Le premier bilan de ce test réalisé du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016 fait état de 276 appels, 137 rendez-vous, pour 48,5 tonnes d'encombrants récoltés. Des économies ont été réalisées, grâce à l'optimisation de la collecte et à la diminution du tonnage des encombrants.

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

La loi Égalité et Citoyenneté a fait évoluer le système des attributions de logement social pour que tous les ménages demandeurs bénéficient d'une égalité des chances. Certaines dispositions relatives aux attributions de logements sociaux sont applicables au niveau intercommunal via **la Conférence Intercommunale du Logement**. Sur la Communauté, la CIL a été installée en juillet 2016.

Dans la continuité des Programmes de Rénovation Urbaine (PRU), les villes de Melun et Le Mée-sur-Seine ont été retenues pour **le nouveau projet de renouvellement urbain**. La Communauté en assure le pilotage stratégique du fait, notamment, de sa compétence Politique de la Ville.

L'épanouissement de tous les êtres humains

L'Agglomération veille à l'épanouissement de chacun au travers de sa compétence politique de la ville notamment, dans ses dimensions urbaines et sociales. En 2016, la Communauté et

ses partenaires ont travaillé à l'élaboration du **Contrat Local de Santé (CLS)** qui vise à réduire les inégalités d'accès à la santé (lire aussi page 13).

La Communauté œuvre aussi pour l'emploi et l'insertion sur le territoire en s'appuyant sur la Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS) qui mène des actions concertées avec les élus locaux, les services publics et parapublics, les associations concernées et les partenaires socio-économiques, en direction des publics cibles. Elle a ainsi organisé **un forum de l'emploi**, les 23 et 24 mars 2016, au Mée-sur-Seine.

Les 5 conseils citoyens mis en place sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ont permis aux habitants de s'investir dans la vie de leur quartier, de mettre en place des projets et de participer aux instances de pilotage du contrat de ville et du nouveau programme de rénovation urbaine.



L'épanouissement de tous les êtres humains passe aussi par l'accès à la culture et au sport pour tous. Plusieurs actions portées par la Communauté s'inscrivent dans cet objectif : **les stages Sport Passion** proposés aux 6-17 ans, en juillet et en août (lire page 23), **les concerts musique classique et musiques actuelles** programmés tout au long de la saison, ou bien encore les actions de sensibilisation à la culture proposées aux lycéens, dans leur établissement (à découvrir plus en détail page 21).

Chacun aspire naturellement à vivre en sécurité. Garantir la sécurité des habitants et coordonner les actions des différents partenaires dans ce domaine, c'est l'objectif du **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** mis en place sur le territoire.

L'année 2016 a été marquée par l'élaboration d'une Stratégie Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (SISPD) qui a été présentée aux partenaires, le 22 septembre 2016 (lire page 19).

La dynamique de développement responsable

Dans le cadre du Pôle d'activités de Paris-Villaroche, la Communauté porte deux projets de parcs d'activités.

Le 19 septembre, le Conseil communautaire a approuvé le dossier de création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) sur **le site du Terre de Montereau**, à Montereau-sur-le-Jard. Ce projet a été élaboré en concertation avec la population, par la réalisation d'une étude d'impact, prenant en compte des mesures pour limiter ou compenser les incidences du projet sur l'environnement, notamment en matière de gestion de l'eau. Un cabinet d'études a été missionné pour réaliser une charte de développement durable.

Un second secteur est en cours de réalisation sur le pôle d'activité Paris-Villaroche : **le Marché des Grais**. Une attention particulière est portée à l'organisation de l'accessibilité du site, au traitement des lisières ainsi qu'à la conservation et l'enrichissement écologique du site.

Depuis trois ans, la Communauté Melun Val de Seine et le pôle de compétitivité Vitagora® ont mis en place un partenariat pour développer et mettre en réseau les entreprises de l'agro-alimentaire. L'objectif est d'accueillir et d'accompagner, dans les meilleures conditions, les créations d'entreprises et les start-up naissantes.

En 2016, **cinq « Vitagora - Melun Val de Seine Cafés »** ont été organisées pour permettre au réseau de s'informer et de se rencontrer autour de sujets liés à l'innovation alimentaire. (À découvrir plus en détail page 6).

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) détermine les grandes orientations d'aménagement pour les quinze à vingt ans à venir, dans une perspective de développement durable ; il fixe en effet les équilibres entre espaces urbains et espaces naturels et agricoles à préserver, détermine des objectifs en matière d'habitat et de mixité sociale, de développement économique... ou bien encore de préservation de la bio diversité et de transition énergétique.

L'année 2016 a été consacrée à l'actualisation du diagnostic dans la perspective de réaliser le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définira le projet de territoire et les pistes envisagées pour l'avenir de l'agglomération.



Mobilité

Melibus : toujours plus de voyageurs et trois bus articulés

Le réseau de bus de l'agglomération, Melibus, a enregistré une augmentation globale annuelle de fréquentation d'environ 4,90 % entre 2015 et 2016 : 4,40 % en semaine, 2,10 % le samedi, 16 % le dimanche !



Cette augmentation de la fréquentation, constante depuis 2012, est le fruit de la restructuration du réseau opérée fin 2011 et des développements d'offre successifs menés en 2013 et 2015.

S'il n'y a pas eu de développement d'offres en 2016, trois bus articulés hybrides ont rejoint la flotte Melibus. Ils ont été affectés aux lignes « E » et « D/L » pour répondre à la hausse de fréquentation en heure de pointe, comme en heures creuses.

Plan Local de Déplacements (PLD), premier acte...

Le 29 mars 2016, le Conseil communautaire a approuvé le lancement de la démarche d'élaboration du Plan Local de Déplacements (PLD) et son périmètre.

Celui-ci comprend les seize communes membres de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au 1^{er} janvier 2016 et, par anticipation, les quatre nouvelles communes au 1^{er} janvier 2017. Ce périmètre a été validé par un arrêté préfectoral, le 28 septembre 2016.

À travers le Plan Local de Déplacements, la Communauté va définir les priorités d'action pour les prochaines années afin d'améliorer l'organisation et les conditions de déplacements sur son territoire et promouvoir une mobilité durable.

Le schéma directeur des liaisons douces en actions

Dans le cadre de son schéma directeur des liaisons douces, la Communauté a réalisé des aménagements pour améliorer l'accès au centre-ville et à la gare de Melun et anticiper l'aménagement des itinéraires de rabattement vers le barrage des Vives-Eaux et l'Euro Véloroute n° 3.

2,8 km d'itinéraires cyclables ont ainsi été réalisés sur quatre communes : 250 m sur Melun, 650 m sur La Rochette, 1,30 km sur Dammarie-lès-Lys et 600 sur Boissettes, pour un investissement d'un peu plus de 37 000 euros.

La Communauté a également financé, à hauteur de 72 000 euros, les travaux de construction d'une parcelle piétons/cycles du futur Barrage des Vives-Eaux.



Pistes cyclables - Melun © J. Minneret

En bref

75 % des arrêts de bus aux normes d'accessibilité : dans le cadre de la mise en accessibilité des arrêts de bus, 23 arrêts supplémentaires ont été mis aux normes dans 6 communes. Afin de poursuivre cette politique, la Communauté a réalisé des relevés topographiques, des prélèvements amiante, des études et travaux pour un montant d'un peu plus de 377 000 euros HT qui ont été subventionnés à 75 % par le Syndicat des Transports d'Île-de-France.

Les travaux de mise en accessibilité réalisés en 2016 ont permis à l'exploitant du réseau de déclarer accessibles 6 nouvelles lignes (A, D, H, J, K et M), en complément des lignes C, E, F et N.

Le transport à la demande en réflexion : la Communauté a lancé un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour mener une étude d'opportunité et de faisabilité sur la mise en place d'un transport à la demande (TAD), sur l'ensemble du territoire communautaire. Cette étude sera lancée au 1^{er} trimestre 2017.



Melibus - © E. Miranda

En chiffres

34 500 voyages ont été effectués chaque jour de semaine sur le réseau Melibus, ce qui représente environ **9 116 204 voyages** par an.

Le réseau a enregistré une augmentation globale de fréquentation d'environ **4,90 %** entre 2015 et 2016.

1 502 personnes retraitées de plus de 60 ans ont pu bénéficier, sous conditions de ressources, de 12 carnets t+ (une mesure destinée à favoriser le déplacement des seniors), pour un montant de **159 000 euros** à la charge de la Communauté.

Sécurité et prévention de la délinquance

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) en action

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a été une réalité dès le 1^{er} janvier 2016.

Depuis cette date, bien des étapes ont été franchies : désignation des membres, règlement intérieur, charte déontologique, diagnostic partagé et enfin définition d'une Stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance (SISPD).

La Stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance (SISPD) qui a été présentée aux partenaires le 22 septembre 2016 s'articule autour de 4 axes : prévention générale et lutte contre la récidive, prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et amélioration de l'aide aux victimes, amélioration de la tranquillité publique et prévention de la radicalisation violente. Ces axes se déclinent en 29 actions concrètes qui sont, pour certaines, totalement innovantes.

Pour les réaliser, 21 Groupes techniques opérationnels (GTO) ont été installés dont les GTO vidéo protection, transports, observatoire de la délinquance, sécurité routière, radicalisation et dangers d'Internet, décrochage scolaire, conduites addictives, marche exploratoire des femmes, participation citoyenne... Chaque groupe technique opérationnel est piloté par un des partenaires du CISPD.

Plusieurs actions ont déjà abouti comme l'opération « Vigik » ou la « Médiation nomade ». L'opération « Vigik » consistait à doter les policiers (nationaux et municipaux) de pass « Vigik » pour leur faciliter l'accès aux parties communes des immeubles.

Le déploiement de ce dispositif, réalisé en partenariat avec la Police nationale, les Polices municipales, les bailleurs sociaux et l'Association « Vigik », concerne déjà près de 17 000 logements sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

Il répond directement à l'objectif du CISPD de garantir la sécurité des habitants, en apportant des solutions concrètes et efficaces.



Présentation de la Stratégie intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du 22 septembre 2016 - © CAMVS

Enseignement supérieur

Plus de 2 000 étudiants

L'université Panthéon-Assas à Melun accueille 1 953 étudiants en formation initiale.

La répartition par filière est la suivante : 1467 étudiants en droit (757 en L1, 488 en L2 et 222 en L3), 237 étudiants en économie-gestion (164 en L1 et 73 en L2) et 249 étudiants en administration économique et sociale (164 en L1, 44 en L2 et 41 en L3).

194 étudiants suivent aussi une formation continue (Master, Licence pro, Diplôme universitaire et Capacité en Droit).

La Courtille en rénovation

Le bâtiment universitaire La Courtille, propriété de l'Agglomération, a également fait l'objet de travaux de rénovation afin de réduire sa consommation énergétique.



Amphithéâtre la Courtille © CAMVS

Culture

Un 13 juillet en fanfares

« À l'air libre ! », c'est le nom du festival international de fanfares que la Communauté a organisé le 13 juillet, sur les bords de Seine, à Melun.

Son objectif : renouer avec l'esprit des grands rassemblements populaires en s'appuyant sur un genre musical acoustique, collectif et universel, la fanfare pour fédérer les habitants, toutes générations confondues.

Dans une ambiance festive et conviviale, 5 000 personnes, de tous âges et de toutes origines - et jusqu'à 10 000 au moment du feu d'artifices de la ville de Melun - se sont donc retrouvés, au son et aux rythmes



endiablés des fanfares ensorcelantes de l'est de l'Europe, notamment l'Orchestre des mariages et des enterrements de Goran Bregovic et le groupe berlinois les 17 hippies.

Tradition française oblige, la restauration proposée sur place était à la hauteur de l'événement, par sa qualité et sa diversité, grâce à la mobilisation des restaurateurs de Melun et à l'originalité des food trucks venus en nombre régaler le public.

En bref

La culture au cœur des lycées : des conférences animées par un metteur en scène, un chorégraphe..., des rencontres avec des musiciens qui se produisent en concert dans leur établissement, l'intervention d'un musicologue qui les familiarise avec la musique classique...

C'est tout un panel d'interventions que la Communauté propose aux lycéens des 6 établissements du territoire, avec pour objectifs de développer et renforcer les pratiques artistiques en lien avec les enseignements, favoriser les rencontres avec des artistes et des œuvres et fréquenter des lieux culturels.



Intervention dans les lycées - © CAMVS

En chiffres

Plus de 2 000 lycéens ont participé au dispositif pédagogique de sensibilisation aux musiques actuelles. **Près de 500 spectateurs** ont assisté aux concerts de musiques actuelles « Les Amplifiés » organisés en 2016.

Plus de 900 personnes sont venues applaudir les prestations de l'Orchestre Melun Val de Seine, lors des trois concerts donnés par la formation symphonique de l'Agglomération, en 2016.

17 935 billets ont été édités par la billetterie communautaire.

Le portail culturel de l'Agglomération, culturetvous.fr a reçu près de **31 000 visites**, soit une augmentation de 6 % des connexions par rapport à 2015.

Près de **483 000 euros** ont été versés aux communes au titre des charges de centralité et de participation au fonctionnement de certains équipements culturels : la médiathèque de Melun et la ludothèque de Vaux-le-Pénil.

Sport

Un Cercle d'Esclime toujours aussi impressionnant !

Pour la première des trois saisons du contrat d'objectifs renouvelé en 2015, le Cercle d'Esclime Melun Val de Seine a continué d'enregistrer les excellents résultats et a même parfois tutoyé l'excellence.

Les performances des fleurettistes de haut niveau, visés par le contrat d'objectifs, parlent d'elles mêmes :

Au niveau national

- 44 qualifications individuelles en championnats de France, des minimes aux seniors, et les médailles d'Enzo Lefort (senior, bronze), Pauline Ranvier (senior, argent), Astrid Guyard (senior, bronze), Enguerrand Roger (junior, argent) et Lambert Massol (junior, bronze) ;
- La médaille de bronze de l'équipe féminine senior aux championnats de France, ainsi que les titres de champions de France de l'équipe masculine junior et de l'équipe féminine cadette ;

Au niveau international

- La médaille de bronze de Pauline Ranvier et d'Astrid Guyard, par équipe avec la France, aux championnats du Monde ;
- Le titre de Vice-champion Olympique d'Enzo Lefort, avec l'équipe de France, aux Jeux de Rio.

Deuxième action phare du contrat d'objectifs : les initiations à l'esclime en milieu scolaire. Cette année encore, 56 classes des écoles primaires des communes de l'agglomération ont bénéficié de cycles de 7 séances, encadrées par un maître d'armes diplômé, mobilisant ainsi près de 1 500 élèves du territoire.

Enfin, le 47^{ème} Challenge Revenu (les 26 et 27 mars 2016) a accouché d'une de ses plus belles éditions, avec ses 191 participants de 27 pays différents. Victor Sintès, ex-international français qui défend désormais les couleurs de l'Algérie, a remporté cette compétition de dimension internationale. Le melunais Wallerand Roger, encore junior et surclassé pour l'occasion,



a réussi l'exploit de se hisser sur la 3^{ème} marche du podium, devant quelques-uns des meilleurs tireurs mondiaux !

Pour lancer ce week-end dédié à l'esclime, une rencontre originale organisée le vendredi 25 mars, au Musée Safran, a vu s'opposer quatre sélections mixtes en catégorie cadet - l'Italie, les États-Unis, le Japon et la France. La sélection tricolore s'est imposée en finale face à l'équipe nippone.

Une intervention volontariste et diversifiée en direction du mouvement sportif local...

En 2016, la Communauté a poursuivi son mouvement afin d'élargir, à budget constant, son soutien à la vie associative.

... En faveur du sport collectif de haut niveau

Sept équipes seniors qui évoluent dans un championnat de niveau national ont bénéficié d'une subvention forfaitaire de 5 000 euros au titre des aides aux déplacements sur la saison 2016/2017 : l'US. Melun Volley-Ball hommes, le Tennis Club de Melun hommes et femmes, le Volley-Ball La Rochette femmes, Le Mée Sports Basket-Ball hommes, le Team Peltrax CS Dammarie-lès-Lys (cyclisme - hommes) et les caribous de Seine-et-Marne (hockey-sur-glace - hommes).

... En faveur de l'événementiel

La Communauté a soutenu un événement d'envergure communautaire, organisé par le club de judo et la commune de Dammarie-lès-Lys, le tournoi international militaire de judo. Cette compétition a réuni une dizaine de délégations étrangères et environ 150 combattants, le 8 octobre 2016, à l'Espace Pierre Bachelet.

... En faveur du « sport pour tous »

La Communauté a également souhaité accompagner les clubs qui portent des projets plus modestes mais tout aussi importants pour leur développement et leur pérennité, grâce à un fonds de dotation au mouvement sportif, ouvert à l'ensemble des associations sportives du territoire communautaire.

L'aide, comprise entre 500 et 2 000 euros par action, peut financer l'achat de matériel, l'organisation d'une manifestation ou d'une compétition, la formation du personnel d'encadrement, le recrutement d'un jeune en service civique...

Pour être éligible à ce fonds, le projet doit être porté par au moins deux associations provenant d'au moins deux communes de l'agglomération. La Communauté entend ainsi favoriser les mutualisations et les rapprochements entre les associations sportives du territoire.

Les premiers projets soutenus concernent l'organisation de stages de perfectionnement en badminton ou encore le regroupement d'équipes de jeunes lors des entraînements et des compétitions au volley-ball.

En bref

La patinoire communautaire tient le cap : Pour la première saison du contrat de délégation de service public qui a été renouvelé fin 2015, la patinoire de la Cartonnerie continue d'être l'équipement du genre le plus prisé d'Île-de-France avec ses 100 000 passages annuels.

Sport Passion, carton plein : Toujours autant de succès pour les stages sportifs estivaux organisés par la Communauté en juillet et en août. Avec un taux de remplissage de 97 %, un taux de satisfaction identique et des enfants venant de toutes les communes de l'agglomération, le dispositif démontre plus que jamais son utilité et contribue à valoriser efficacement l'image et l'intervention de la Communauté en direction des habitants.

Plateau Technique Médical, une fermeture inévitable : en raison du désengagement financier programmé de l'État et du Département, le Plateau Technique Médical Melun Val de Seine a vécu sa dernière année d'existence en 2016, après plus de 20 ans passés au rang de référence départementale en matière du suivi sanitaire et d'aide à l'entraînement des athlètes de haut niveau. Les modifications réglementaires dans le suivi médical des athlètes de haut niveau en 2016, associées au contexte budgétaire exsangue, ont eu raison de l'activité de la structure, avec une fréquentation passée, en un an, de 212 à 88 visites. Cette situation qui illustre la remise en cause plus globale des plateaux techniques médicaux ne permettait plus d'assurer la pérennité du modèle économique de la structure de Melun Val de Seine.



Sport Passion 2016 - © E. Miranda

En chiffres

615 stages sportifs vendus pour les sept semaines de stages sportifs hebdomadaires du dispositif Sport Passion 2016.

56 classes des écoles primaires de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ont bénéficié des initiations en milieu scolaire.

439 000 euros de fonds de concours versés aux communes de Melun, Dammarie-lès-Lys, Le Méesur-Seine et Saint-Fargeau-Ponthierry pour contribuer au fonctionnement des quatre piscines du territoire communautaire qui accueillent des usagers venant de l'ensemble de l'agglomération.

1 médaille d'argent Olympique remportée par Enzo Lefort, licencié au Cercle d'Escrime Melun Val de Seine.

Environnement

Une nouvelle station d'épuration à Montereau-sur-le-Jard...

La Communauté a inauguré une station d'épuration flambant neuve à Montereau-sur-le-Jard, le 25 juin 2016. Cette station de type Organica™ a été construite dans une approche globale du développement durable axée sur la protection des écosystèmes et de la biodiversité. Formée d'un seul ensemble couvert comprenant un bâtiment d'exploitation et de nouveaux bassins, elle s'intègre parfaitement dans le paysage grâce à une serre implantée au-dessus des bassins et à un aménagement des abords particulièrement soigné. Les nuisances sonores et olfactives sont réduites au minimum du fait de l'emploi de solutions innovantes. Les parties techniques couvertes sont désodorisées et disposent d'une isolation phonique spécifique. Enfin, la consommation d'énergie de la station est réduite par l'utilisation de nouveaux procédés qui améliorent son efficacité.

La STEP de Montereau-sur-le-Jard est capable de traiter les rejets équivalant à ceux d'une population de 800 habitants - avec la possibilité d'étendre à 2 400 équivalents habitants pour répondre aux besoins de la population et des futurs projets d'urbanisme, à l'horizon 2030.

Le coût total des travaux s'élève à 1 557 100 euros HT financés par l'Agglomération (880 660 euros HT), l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (328 360 euros HT), le Conseil Départemental de Seine-et-Marne (263 490 euros HT) et la Région Île-de-France (84 590 euros HT).

... et une unité mise aux normes à Seine-Port

Les travaux de mise à niveau de l'unité de traitement des eaux de Seine-Port qui a été inaugurée en juin 2016 ont porté sur la filière eau, avec le remplacement de l'ensemble des appareillages de mesure et la mise en place d'un système de désodorisation au niveau du prétraitement. La filière boue a été également complètement changée avec la mise en place de lits à macrophytes (roseaux) permettant un traitement écologique des boues. Enfin, un nouveau local technique a été aménagé.

Les travaux d'un montant total d'un peu plus d'1,1M euros HT ont été financés par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (531 578 euros HT), l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (408 000 euros HT), le Conseil Départemental de Seine-et-Marne (131 422 euros HT) et la Région Île-de-France (102 000 euros HT).

En bref

« Allô Encombrants » expérimenté : À la demande de la Communauté, le SMITOM-LOMBRIC a expérimenté un nouveau service de collecte sur rendez-vous, « Allô Encombrants » pour remplacer la collecte mensuelle des encombrants. Objectif : assainir le domaine public des dépôts d'encombrants. Après un test d'un an, sur trois secteurs avec des types d'habitat différents - qui a généré 276 appels et 48,5 tonnes de déchets collectés - ce service a montré des économies possibles en termes de collecte et de tonnages traités. Le dispositif sera donc mis en place progressivement sur les communes de la Communauté (à l'exception de Lissy et de Limoges-Fourches qui dépendent d'un autre syndicat de traitement des déchets), à partir de juin 2017.

En chiffres

219 interventions ont été réalisées sur le réseau d'assainissement pour un montant de **400 000 euros TTC**.

230 conventions ont été signées avec les entreprises pour la collecte de leurs déchets assimilés à des déchets ménagers, représentant **115 205 982 litres** et une recette de **1 485 355 euros**.

48 737 tonnes de déchets ont été collectées en porte à porte, dont **36 292 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles, **7 739 tonnes** de déchets verts, **2 744 tonnes** d'emballages et **1 962 tonnes** d'encombrants.

Aménagement numérique



© Fotolia

Le très haut débit progresse

Le 17 janvier 2013, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine avait signé, avec Orange, une convention pour le déploiement d'un réseau FTTH (Fiber to the home/fibre jusqu'à l'abonné) sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, d'ici 2019. L'enjeu : permettre à tous les habitants de l'agglomération d'accéder au très haut débit et de bénéficier des services d'accès à Internet et d'offres multiservices, notamment les offres « triple play » (téléphonie, télévision, Internet) avec une meilleure qualité et dans des conditions plus confortables qu'avec les réseaux actuels. Quatre ans plus tard, dix communes étaient partiellement ou totalement couvertes (sur la base du nombre de logements 2016) :

- Saint-Germain-Laxis : 100 % des logements étaient adressables, dont 77 % raccordables.
- Le Mée-sur-Seine : 98 % des logements étaient adressables, dont 78 % raccordables.
- Vaux-le-Pénil : 100 % des logements étaient adressables, dont 76 % raccordables.
- Montereau-sur-le-Jard : 100 % des logements étaient adressables, dont 69 % raccordables.
- Voisenon : 77 % des logements étaient adressables, dont 90 % raccordables.
- Rubelles : 71 % des logements étaient adressables, dont 69 % raccordables.
- Dammarie-lès-Lys : 70 % des logements étaient adressables, dont 37 % raccordables.
- Melun : 34 % des logements étaient adressables, dont 45 % raccordables.
- Boissettes : 100 % des logements étaient adressables, aucun n'était encore raccordable.
- La Rochette : 69 % des logements étaient adressables, aucun n'était encore raccordable.

Le 1^{er} janvier 2016, les communes de Pringy et de Saint-Fargeau-Ponthierry ont intégré la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Ces deux communes ne se situant pas, comme les autres villes, sur une zone d'initiative privée Orange, la Communauté a adhéré au syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique qui a lancé la phase d'étude préparatoire au déploiement de la fibre durant l'année.

Le déploiement de la fibre optique en cinq étapes successives :

1. Un Central « Optique » est créé

Chaque opérateur y installe ses équipements électroniques qui envoient les différents services (téléphonie, Internet, TV) sur les fibres.

2. Le Point de Mutualisation de Zone est installé dans la rue, le logement est « programmé »

L'opérateur de réseau Orange installe chaque armoire de rue ou Point de Mutualisation de Zone (PMZ), en concertation avec la collectivité et les opérateurs de services, permettant de couvrir une zone d'environ 360 logements. Tous les logements en aval de ce point sont dits « programmés ».

3. La fibre est dans la rue, le logement est « adressable »

La fibre est déployée quartier par quartier, rue par rue, vers les habitations, à partir du PMZ. La fibre emprunte le même parcours que le fil de téléphone cuivre, en souterrain ou en aérien. À ce stade, la fibre est dans la rue, la zone est « couverte » et les logements sont « adressables ».

4. La fibre est près du logement, il devient « raccordable »

Le Point de Branchement Optique (PBO) est posé en souterrain, en aérien ou à l'étage d'un immeuble. Il peut desservir 8 à 12 logements. Pour l'habitat collectif, le pré-fibrage de l'immeuble est voté en Assemblée Générale des copropriétaires ou demandé par le bailleur. Le choix de l'opérateur d'immeuble s'effectue par convention. Pour l'habitat individuel, aucune démarche n'est nécessaire. Le logement devient « raccordable ».

5. La fibre est dans le logement, il devient « raccordé »

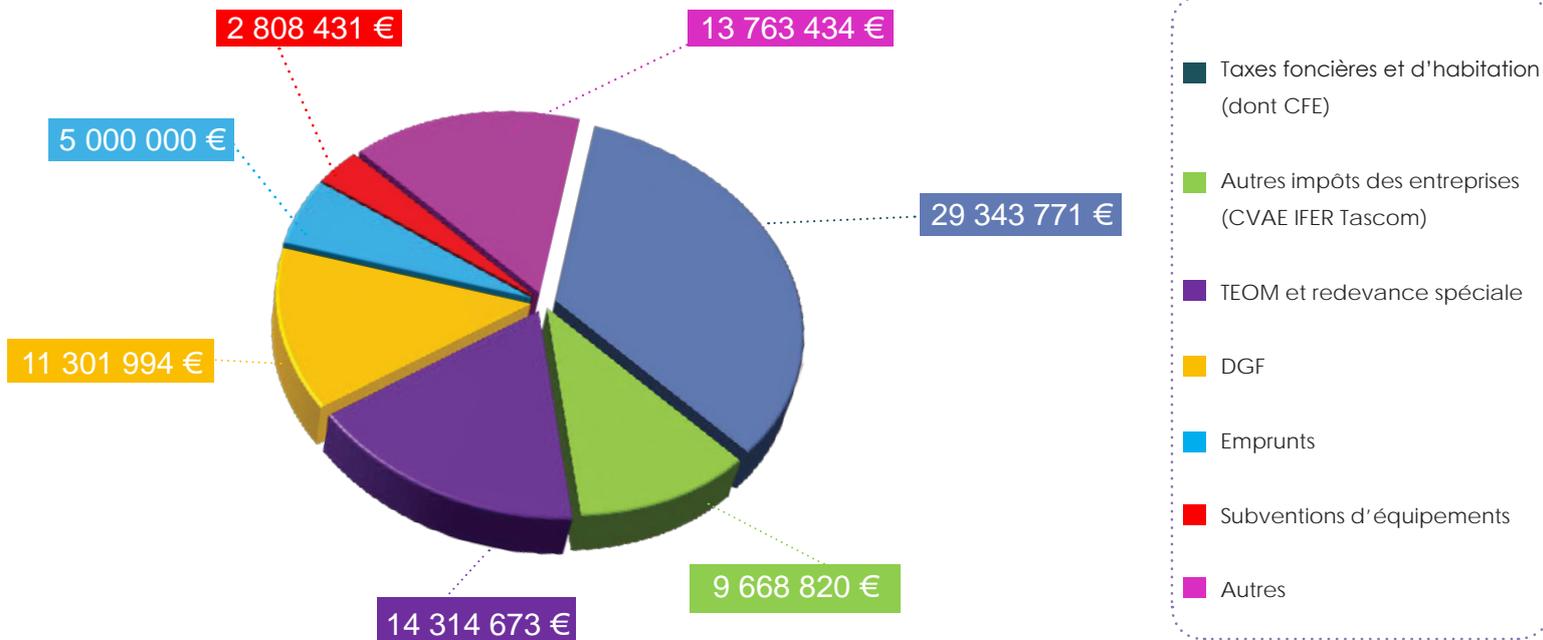
Après un délai réglementaire pouvant aller jusqu'à 3 mois, le logement devient éligible à la commercialisation des offres des fournisseurs d'accès présents sur le réseau fibre. Il est alors possible de souscrire à une offre de services FTTH auprès de l'opérateur disponible de son choix. Après l'intervention du fournisseur d'accès, le logement est « raccordé ».

Compte Administratif 2016

BUDGET PRINCIPAL

Recettes de l'exercice : 86 201 123 €

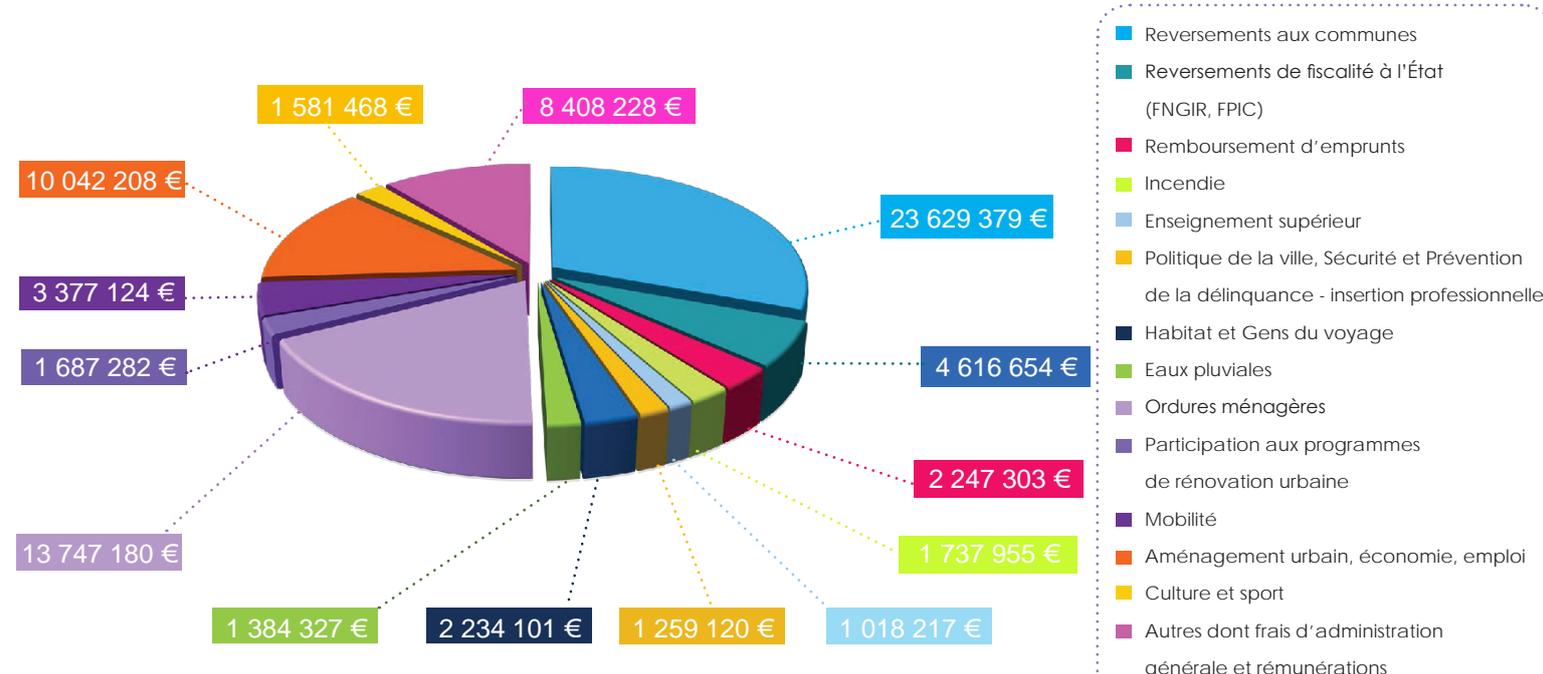
Fonctionnement et investissement



BUDGET PRINCIPAL

Dépenses de l'exercice : 76 970 546 €

Fonctionnement et investissement



BUDGET ASSAINISSEMENT

Recettes de l'exercice : 11 326 355 €

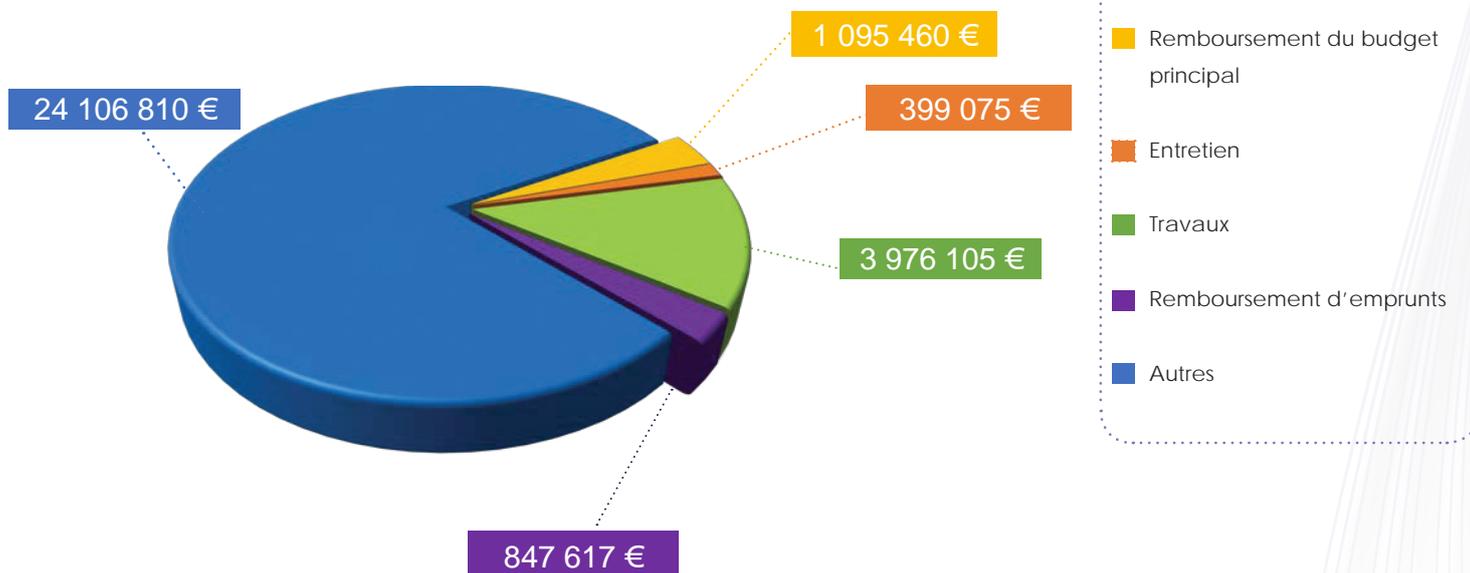
Fonctionnement et investissement



BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses de l'exercice : 30 425 067 €

Fonctionnement et investissement



Attribution de fonds de concours en investissement

- 250 000 euros à la commune de Dammarie-lès-Lys pour la création d'un espace dédié aux associations.

Versement de fonds de concours en investissement

- 46 578 € à la commune de Boissise-la-Bertrand pour la rénovation du toit de l'église et la création d'un mini stade multi-activités et la réfection de la rue Mont joie.

Charges de centralité

	MELUN	DAMMARIE-LÈS-LYS	LE MÉE-SUR-SEINE	VAUX-LE-PÉNIL	ST-FARGEAU PONTIERRY
Médiathèque	430 681 €				
Ludothèque				52 505 €	
Piscine	140 966 €	111 530 €	99 594 €		87 040 €
	571 647 €	111 530 €	99 594 €	52 505 €	87 040 €



Les investissements de la Communauté dans les communes

Outre les actions mises en oeuvre sur l'ensemble des communes, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est intervenue dans chaque commune pour conduire les actions suivantes en matière d'investissement sur son territoire.

COMMUNES	DESCRIPTION DE L'ACTION	MONTANT MANDATÉ	TOTAUX
Boissettes	Liaisons douces	8 226 €	8 226 €
Boissise-la-Bertrand	Église Mini stade	16 250 €	153 091 €
	Réfection rue Mont joie	30 328 €	
	Mise en accessibilité des arrêts de bus	106 513 €	
Boissise-le-Roi	Habitat Parc social fonds délégués	46 592 €	114 066 €
	Habitat Parc social fonds propres	43 874 €	
	Habitat Parc social fonds SRU	18 600 €	
	Mon plan Renov'	5 000 €	
Dammarie-lès-Lys	Mon plan Renov'	41 996 €	2 235 408 €
	Clos Saint Louis	342 937€	
	Bassins d'orage PR4	1 803 387 €	
	Divers travaux assainissement	27 503 €	
	Liaisons douces	19 586 €	
La Rochette	Habitat Parc social fonds délégués	138 286 €	215 951 €
	Habitat Parc social fonds propres	68 191 €	
	Mon plan Renov'	7 494 €	
	Liaisons douces	1 980 €	
Le Mée-sur-Seine	Mon plan Renov'	26 627 €	111 169 €
	Mise en accessibilité des arrêts de bus	84 542 €	
Livry-sur-Seine	Habitat Parc social fonds délégués	108 639 €	173 115 €
	Habitat Parc social fonds propres	28 000 €	
	Habitat Parc social fonds SRU	12 000 €	
	Mise en accessibilité des arrêts de bus	24 476 €	
Melun	Habitat Parc social fonds délégués	41 699 €	3 102 656,90 €
	Habitat Parc social fonds propres	11 100 €	
	Mon plan Renov'	26 269 €	
	Habitat Parc privé - ORI	415 000 €	
	Musée de la Gendarmerie	708 910,20 €	
	Quartier centre gare	203 599,55 €	
	Liaisons douces	7 317 €	
	Télécentre	5 648,35 €	
	Université	10 354,80 €	
	Mise en accessibilité des arrêts de bus	82 884 €	
	Co-maîtrise d'ouvrage PRU	236 330 €	
	Aménagement hydraulique du plateau Nord	1 384 €	
	Création réseaux EP Melun Nord Tranche 2	1 347 302 €	
	Divers travaux assainissement	4 859 €	

COMMUNES	DESCRIPTION DE L'ACTION	MONTANT MANDATÉ	TOTAUX
Montereau-sur-le-Jard	Reconstruction de la STEP	121 539 €	1 467 433,92 €
	Tertre de Montereau	45 893,92 €	
	Avance Marché des Grais	1 300 000 €	
Pringy	Pose barre anti-chute les Jardinets	4 915 €	4 915 €
Rubelles	Habitat Parc social fonds délégués	215 335 €	314 431 €
	Habitat Parc social fonds propres	47 150 €	
	Habitat Parc social fonds SRU	29 550 €	
	Mon plan Renov'	13 736 €	
	Mise en accessibilité des arrêts de bus	8 660 €	
Saint-Fargeau-Ponthierry	Sécurisation STEP - Avenue Max Pierrou	15 740 €	15 740 €
Seine-Port	Réhabilitation de la STEP	97 355 €	109 746 €
	Divers travaux assainissement	9 891 €	
	Mon plan Renov'	2 500 €	
Vaux-le-Pénil	Réhabilitation de réseaux	26 441 €	532 177 €
	Habitat Parc social fonds délégués	57 681 €	
	Habitat Parc social fonds propres	26 100 €	
	Habitat Parc social fonds SRU	13 050 €	
	Mon plan Renov'	7 380 €	
	Hôtel d'artisans	180 456 €	
	Pépinière d'entreprises	178 074 €	
	Mise en accessibilité des arrêts de bus	42 995 €	
Voisenon	Mon plan Renov'	2 500 €	2 500 €
Non affecté	Récapitalisation SPL	500 000 €	4 541 020 €
	Régularisation - Hôtel des artisans	3 603 411 €	
	Avance budget Entrée de ville	413 741 €	
	Travaux réseaux assainissement divers	23 868 €	



Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

297, rue Rousseau Vaudran
CS 30 187 - 77198 Dammarie-lès-Lys Cedex

Tél. : 01 64 79 25 25

melunvaldeseine.fr
 /agglomelunvaldeseine

